



# Etat et Ethnicité à Madagascar

RAYMOND A. RAMANDIMBILAHATRA

Octobre 2010

## Contenu

Introduction.....	2
État, ethnie, ethnicité, État-Nation .....	2
État, État-Nation et ethnicité: Des Clans à la République.....	7
Ethnicité et citoyenne dans l'Etat Républicain.....	16
Bibliographie.....	23



## Introduction

L'intérêt d'un tel sujet reste toujours d'actualité, d'autant plus que les crises cycliques qui minent le pays depuis son indépendance semblent exprimer, de la part des décideurs politiques et d'une grande partie de la population, une profonde ignorance de l'unité culturelle fondamentale<sup>1</sup> transmise par nos ancêtres qui l'ont, eux-mêmes, héritée de l'ancienne culture austronésienne. Ce fond culturel sera influencé par les cultures de certains peuples riverains de l'Océan Indien, et, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, par celles des Européens, d'abord dans le cadre du commerce triangulaire, ensuite par la pénétration du christianisme et la colonisation à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces contacts ont engendré des différences, entre les cultures des ethnies, appelées aussi cultures régionales<sup>2</sup>, car elles reflètent les cultures des populations régionales qui "correspondent à ce que furent autrefois des formations politiques royales ou princières"<sup>3</sup> Toutefois ces différences, somme toute superficielles, n'ont en rien altéré cette "unité culturelle fondamentale". Cependant, l'attitude du peuple malgache devant certains événements qui ont marqué son histoire nous force à croire que lui-même n'est pas conscient de cette unité culturelle fondamentale. Sa perméabilité à la culture de la division nous pousse à y croire. Pourquoi ? Un rappel historique s'impose.

Avant même que ne débarque Gallieni avec sa politique "diviser pour régner" et que "l'opposition Merina/Côtiers" ne soit érigée en contradiction principale dans la politique officielle du pouvoir colonial, le christianisme était une source de contradictions entre les Malgaches, et les étrangers en ont profité pour qu'il devienne une contradiction principale. Les groupes de population régionale en dehors de l'Imerina l'ont qualifié de "religion des Hova, fivavahankova" et les étrangers sont allés jusqu'à ficher les protestants de pro-britanniques et les catholiques

In J.P.Domenichini : Des populations régionales mais un seul peuple, p.2. Conférence organisée par le groupe de Travail sur les Droits Humains à l'Ambassade des États Unis le 28 juillet 2010.

<sup>2</sup>Op. cit. Des populations régionales mais un seul peuple p.2.

<sup>3</sup>Op. cit. Des populations régionales mais un seul peuple. p1.

de pro-français. Comptant sur l'alliance avec les Britanniques, le protestantisme ayant été proclamé religion d'État, les dirigeants "chrétiens" du Royaume de Madagascar n'ont pas vu venir les conséquences de la Conférence de Berlin (1883) sur le partage de l'Afrique! Enfin tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle où les souverains du Royaume Merina, devenu Royaume de Madagascar, ont œuvré pour l'unité politique des Royaumes malgaches et des groupes de population régionale ou ethnie, les ressentiments envers les Merina n'ont cessé de s'ancrer chez les populations de la périphérie, amplifiés, par la suite, par les colonisateurs.

Ainsi ce texte se veut être une contribution à la recherche d'une solution pour une meilleure compréhension des contradictions et non à la condamnation de telle ou telle culture de groupe de population. Car force est de reconnaître que, bien comprise et objectivement appliquée, l'ethnicité ou culture des populations régionales, reste une donnée incontournable dans la compréhension de tous événements à Madagascar. Tout Malgache vit et évolue au sein d'un groupe. Sa vision, sa compréhension du monde et de là, ses réactions vis-à-vis du milieu dans lequel il évolue et vis-à-vis du monde extérieur, sont influencées par les valeurs qui lui sont propres, inculquées par son ethnie.

## État, ethnie, ethnicité, État-Nation:

### Domaine des définitions

#### I. De l'État

Dans *Encyclopædia Universalis 2005*, Georges Burdeau mentionne plusieurs définitions de l'État, à savoir, celle du géographe qui l'identifie à un territoire, du sociologue qui le confond avec le fait de la différenciation entre gouvernants et gouvernés, de l'historien qui y voit une manière d'être de la nation, du juriste qui l'assimile à un système de normes (H. Kelsen), du philosophe qui le tient pour "la substance éthique consciente d'elle-même" (Hegel), de l'économiste qui le considère comme l'autorité planificatrice suprême ou comme "la grande fiction à travers laquelle



tout le monde s'efforce de vivre aux dépens de tout le monde"; enfin celle du poète qui dénonce dans l'État "le plus froid des monstres froids" ou "le mur qui entoure le jardin où poussent les fleurs et les fruits d'humanité." (Holderlin).

D'autre part, il cite R. Carre de Malberg<sup>4</sup> qui avance que *"l'État est une communauté d'hommes, fixée sur un territoire propre et possédant une organisation d'où résulte, pour le groupe envisagé dans des rapports avec ses membres, une puissance suprême d'action, de commandement et de coercition"*.

De ces diverses définitions, Georges Burdeau considère les notions de 'population', de 'territoire', d'un 'élément spirituel', de 'puissance de la domination' comme des éléments fondamentaux de l'État. Il y a de quoi se perdre en conjecture, et force est de reconnaître qu'il n'y a pas de tâche plus ardue que de donner une définition standard à l'État d'où le fameux *"L'homme a inventé l'état pour ne pas obéir à l'homme."* (Encyclopedie Universalis...).

Toutefois la plupart de ceux qui se sont penchés sur la question reconnaissent que l'État est le support du pouvoir politique et que, de ce fait, il incarne le pouvoir institutionnalisé. Il faut souligner que ce pouvoir matérialisé par l'État ne doit en aucun cas dépendre d'un individu, car l'État risquerait de cesser d'exister si ce dernier venait à disparaître. Incarnation du pouvoir, 'l'État est une permanence', une institution qui, d'une part rend la vie politique conforme aux lois et d'autre part impose aux gouvernants, élus ou désignés, un statut qu'ils doivent respecter sinon leurs décisions n'auront aucun caractère obligatoire juridiquement.

Dans un État pourvu d'une Constitution, tel une République, une Royauté ou Empire constitutionnel, c'est cette Constitution qui accorde aux gouvernants le titre pour gouverner et qui détermine aussi les conditions d'obtention du droit de commandement ainsi que les

procédures selon lesquelles celui-ci doit être exercé. Ceci est nécessaire pour que les gouvernants puissent exercer l'autorité qui s'attache à la règle de droit mais aussi pour qu'ils soient soumis à cette règle de droit et subissent une sanction en cas d'abus de pouvoir.

Mais ce système – imputer la volonté des hommes à l'État – n'est pas uniquement le propre d'un État pourvu d'une Constitution. Dans tout État, quelque puisse être sa forme (Royauté absolue, Empire militaire, État dictatorial dont les gouvernants sont arrivés au pouvoir par un coup d'état), et les sources des pouvoirs de ses dirigeants, ces derniers sont prompts à imputer à l'État leurs volontés.

Incarnation du pouvoir et particulièrement du pouvoir politique, l'État se trouve être le théâtre d'un affrontement quotidien entre groupes de pression, érigés ou non en partis, mais incontestablement en forces politiques. Et chaque protagoniste cherche à investir l'État, pour y laisser, comme marque indélébile lors de leur passage, leurs objectifs et leurs exigences.

Dans cette perspective, l'État est, et reste l'enjeu de la lutte politique où les vainqueurs sont les forces qui ont pu faire triompher, et donc imposer, comme volonté de l'État, leur programme à partir d'un projet de société fondé sur une doctrine ou une idéologie...

Théoriquement tel est l'État souhaité dans une démocratie républicaine, une institution au service d'une idée et non d'un groupe d'individus. Acquise, car comprise par une majorité convaincue, l'idée est douée d'une puissance et d'une durée supérieure à celles des individus par lesquels elle agit : ce qui est fondamental pour la consolidation de l'assise du pouvoir. Désormais il n'est plus à craindre que l'institution disparaisse quand l'individu vient à disparaître, ce dernier n'étant pas l'incarnation de l'institution.

En poussant un peu plus loin, on ose avancer que l'institution au service d'une idée ne consolide pas seulement l'assise du pouvoir mais va jusqu'à sauver l'État de l'annihilation, l'État qui est la seule force capable de sauver la société de l'anéantissement. Et dans des cas extrêmes où les

<sup>4</sup> in Contribution à la théorie générale de l'État, 1921)



antagonismes de classes ou les contradictions entre forces politiques enveniment les tensions sociales, on peut faire appel à l'unité de l'État pour éviter une guerre civile et maintenir la cohésion nationale ou pour justifier l'intervention de la puissance publique au cas où la situation l'exige. Pourquoi, dans ces cas extrêmes, les gouvernants invoquent-ils l'État? Parce qu'ils sont convaincus que la société acceptera de l'État ce qu'elle ne tolérerait pas d'une force partisane, tel un parti, fut-il majoritaire !

Ainsi l'État n'usurpe pas sa fonction d'"institution-arbitre", d'autant plus que, dans une société où les tensions internes sont permanentes, il est le symbole de l'ordre et la seule force capable de *faire de l'ordre* sans arrêter la dynamique que la société s'est imprimée pour exister. L'État est ainsi le seul garant de l'existence et de la pérennité de la collectivité nationale, et ce, grâce à son arbitrage face au défi de la concurrence des pouvoirs. Collectivité nationale et non fragment de collectivité, car le pouvoir de l'État-institution ne peut trouver sa légitimité que dans le service que la collectivité nationale est en droit d'en attendre. Le 'partisanisme' de la part de l'État est donc une dérive qui conduit l'institution vers sa disparition car s'il est incapable de jouer son rôle de régulateur des rivalités et de la lutte politique qui en découlent, l'État ne servirait plus à rien. La Constitution qui fait de l'État une institution, serait violée et risquerait 'd'être suspendue' et de 'disparaître'. Alors, désormais, rien, ni personne, ne peut s'opposer aux individus au pouvoir et les empêcher de s'attribuer la souveraineté des décisions qui aurait dû être endossée par l'État. Arrivé à ce stade, le pouvoir d'État fait place au pouvoir d'individu, et *"la dialectique de l'ordre et du mouvement, au lieu de se dérouler pacifiquement, retrouverait le cours heurté et dangereux qui la caractérise lorsque aucune puissance n'en arbitre le jeu"*<sup>5</sup>.

Mais dans tous les cas de figure, le pouvoir d'État, pour être légitime doit avoir une large adhésion de la collectivité nationale. Alors, comment gérer l'antagonisme qui oppose les intérêts

contradictoires des classes ou groupes sociaux? C'est ici qu'entre en jeu le choix d'un régime, c'est-à-dire « *une idée de l'État, que l'étendue et l'authenticité de son assise sociale mettraient à l'abri de la contestation.* »<sup>6</sup>

Théoriquement, sans s'attarder dans les nuances possibles, il y a la solution de l'État libéral et celle de l'État marxiste.

La pensée libérale ne cherche pas à fonder le pouvoir étatique sur les besoins ou les vœux de la collectivité réelle. Mais même si le libéralisme dissocie le pouvoir et la volonté brute non unanime du groupe, il ne perd pas de vue pour autant la nécessité d'attribuer une assise aussi large que possible à l'État pour que son autorité ne soit pas utilisée pour bouleverser l'ordre social établi. Comment procéder ? Partir du principe que faire du pouvoir étatique l'instrument des exigences du groupe réel ouvrirait la voie à l'affaiblissement de son autorité, la rivalité des intérêts étant ce qu'elle est. Donc à la longue, une révolution serait inévitable. Ce qui va à l'encontre du souhait des partisans du libéralisme: ne point bouleverser l'ordre social établi !

Par conséquent, la pensée libérale sépare le corps politique de l'ensemble des individus. Les individus animés parfois par les mêmes élans et parfois des élans contradictoires sont aussi agités par des conditions de vie différentes autant que par la divergence des aspirations. On ne peut attendre de leur part aucune cohésion durable. Par contre le corps politique dont les composantes sont considérées en leur qualité de citoyens, est censé penser en fonction de l'intérêt commun. Ainsi quoiqu'issus de groupes, ses membres transcenderaient la diversité. L'esprit avoué qui anime le corps politique serait l'abnégation. Capable de transcender la diversité et faisant preuve d'esprit d'abnégation, le corps politique pense fournir à l'État l'assise sociale unifiée sans laquelle son pouvoir ne serait qu'impuissance ou oppression.

Dans cette logique, la conception libérale de l'État ignore les classes sociales autres que celle de la

<sup>5</sup> Burdeau, G. in « L'État » - Encyclopédie Universalis 2005

<sup>6</sup> ibid



bourgeoisie qui a d'ailleurs su utiliser les prérogatives de l'État au service de ses intérêts. La vision marxiste de l'État **veut** la destruction de cette machine d'État bourgeoise qui impose le mythe de la volonté générale au-dessus des classes alors que cet État bourgeois porte en lui l'exploitation de l'homme par l'homme, cette excroissance parasitaire qui est son aspect le plus aliénant. Ainsi la pensée marxiste **veut**, par une révolution, donner au pouvoir d'État un fondement unitaire et mettre fin au mythe de la volonté générale et à celui de la générosité du corps politique au-dessus des classes, prôné par la conception libérale. Le marxisme **veut** le remplacer par la "démocratie directe."

Influencé par Hegel et fidèle au matérialisme historique, Marx dans sa théorie, prouve que l'État n'a pas toujours existé, notamment pas dans les sociétés primitives sans classes, donc logiquement, il doit disparaître lorsque sera atteint la société communiste, société sans classes. Car pour Marx, l'État est le produit nécessaire d'une société divisée en classes aux intérêts fondamentalement contradictoires donc inconciliables ; l'État est le pouvoir organisé de la classe dominante pour maintenir l'exploitation des classes dominées. C'est dans cette théorie du dépérissement de l'État que réside l'originalité de la théorie de l'État de Marx et d'Engels. Et pour que l'État dépérisse, la classe ouvrière doit d'abord conquérir le pouvoir d'État, première étape au cours de laquelle cette classe ouvrière construit la société socialiste dans le cadre d'un État prolétarien. L'État prolétarien, État transitoire vers le communisme, se fixe donc comme but la destruction de l'État bourgeois (*Misère de la philosophie*, 1847). Marx et Engels reconnaissent que le pouvoir d'État existe encore dans la société socialiste car l'inégalité subsiste toujours. Pour que l'État dépérisse il faut passer du mot d'ordre 'de chacun selon ses capacités' au mot d'ordre 'à chacun selon ses besoins'. (*Critique du programme de Gotha*, 1875). En 1848, dans le *Manifeste du Parti Communiste*, Marx et Engels n'émettaient aucun doute quant à la réalisation de cette tâche par le socialisme car, une fois toute la production concentrée dans les mains des individus associés, les antagonismes de classes disparaîtront. Et comme l'infrastructure économique détermine les superstructures

idéologiques, son unification conduira nécessairement à l'unité de ces dernières.

La fin du pouvoir d'État coïncidera alors avec la réalisation de la société sans classes où le gouvernement des personnes fait place à l'administration des choses. Et dans la société régénérée par l'opération révolutionnaire et éduquée par le parti, il n'y a plus de place pour les rivalités d'intérêts ni pour le pluralisme des conceptions de la société souhaitée car l'identité des conditions fait l'unité des volontés. Le communisme serait le symbole de ce dépérissement de l'État. Et la coïncidence entre le pouvoir et la réalité sociale est si parfaite que l'appareil étatique devient alors superflu. Pour Engels, l'État prolétarien est donc la forme de passage de l'État au non-État. (Lettre à Bebel, 1875).

Ainsi pour le marxisme l'entreprise d'unification est réalisée par la liquidation physique des classes autres que la classe ouvrière et non par abstraction intellectuelle comme pour le libéralisme. Malgré tout, les grandes théories sur l'État sont d'accord sur un point: faire de l'État l'expression d'une conscience nationale !

Mais comment procéder car la conscience politique des gouvernés est rarement homogène : c'est une conscience divisée, une conscience partisane car elle trouve, dans le programme et l'attitude des partis, un écho de leurs exigences. Donc on voit mal comment cette conscience partisane pourrait fournir un soutien au pouvoir étatique. Elle ne lui offre aucune prise par laquelle il pourrait s'enraciner dans la collectivité qui serait vouée à la dissociation. Heureusement qu'il existe, dans la conscience politique des citoyens, des impératifs plus profonds que ceux que l'on peut percevoir dans leurs comportements habituels. Il s'agit de représentations qui concernent non plus la situation particulière à l'individu ni même la manière d'être de telle ou telle catégorie ou classe sociale, mais le destin de la collectivité nationale.

Ces impératifs au contenu très général ne visent que ce qui est indispensable au maintien de la cohésion et à l'existence de l'être collectif. C'est le minimum nécessaire pour réguler la lutte politique. L'histoire a aussi montré que ces



impératifs s'extériorisent dès qu'une crise grave, une menace de guerre, de conflits sociaux dramatiques menacent l'existence même de la collectivité nationale. Instinctivement exprimés, certes, ces impératifs ont l'effet de mettre d'accord sur l'ensemble des gens qui s'opposent sur des détails. C'est à ce niveau de la conscience politique des citoyens-gouvernés que se forme la conscience nationale. Cette conscience nationale est la source profonde du pouvoir authentique de l'État. Et ce pouvoir est celui de l'institution. Et c'est à l'intelligence et à la volonté de la communauté des hommes en tant que citoyens et êtres collectifs, d'agir pour que ce pouvoir ne dégénère pas mais reste authentique et féconde dans la durée.

## II. De l'ethnie et de l'ethnicité

Ethnie dérive du grec "ethnos" qui signifie "peuple, nation". Une ethnie ou un groupe ethnique est un groupe humain partageant un héritage socioculturel commun, comme une langue, une religion, des traditions communes. C'est la définition communément admise. Faudrait-il rappeler ici que le concept d'ethnie est un concept fondamental de l'ethnologie et de la sociologie?

Mais, avant qu'on ne lui accorde cette définition communément admise, le mot ethnie a connu son histoire selon les contextes et le bon vouloir des puissances politiques.

De ses réflexions, Jean-Loup Amselle<sup>7</sup> livre : "si aux XVIe et XVIIe siècles, le terme 'nation' équivalant en français à celui de 'tribu', dans son usage moderne, les termes d'ethnie et de 'tribu' font plus spécifiquement référence aux différentes communautés linguistiques et culturelles d'Afrique et d'Océanie..."<sup>8</sup>

Et plus de dix ans plus tard, il écrit : "Si le mot 'ethnie' (de même que celui de 'tribu') a acquis un usage massif en langue française depuis le XIXe

siècle, au détriment d'autres termes comme "nation", c'est sans doute qu'il s'agissait de classer à part, ces sociétés en leur déniaient une qualité spécifique. Durant la période coloniale, il convenait ainsi de définir les sociétés amérindiennes, africaines, océaniques et certaines sociétés asiatiques comme autres et différentes en les présentant comme des sociétés sans histoire, autrement dit comme des sociétés dont les membres ne participaient pas à une humanité commune"<sup>8</sup>

Cet usage colonial du terme ethnie continuerait aujourd'hui à être la norme quand on parle des communautés linguistiques et culturelles africaines, océaniques ou amérindiennes et est souvent récupéré par les principaux concernés lorsqu'ils parlent de leur propre communauté.

Mais à chaque discipline et à chaque époque, sa définition du mot. Ainsi les détracteurs de Jean Loup Amselle nient l'utilisation par les anthropologues modernes de la définition coloniale du terme "ethnie" que ce soit à cause de la langue, des coutumes, de ressemblances physiques ou de l'histoire vécue. Bien avant Jean Loup Anselme, Max Weber a avancé que "l'ethnicité est le sentiment de partager une ascendance commune, que ce soit à cause de la langue, des coutumes, de ressemblances physiques ou de l'histoire vécue (objective ou mythologique)". Pour l'auteur la notion d'ethnicité est essentielle sur le plan social et politique car elle est le fondement de la notion d'identité. Mais outre "ethnicité", caractère de ce qui est ethnique, ethnisme, ethnicisme, ethnocentrisme dérivent aussi de ethnie.

L'ethnisme est l'ensemble de liens qui réunissent des groupes d'individus ayant un patrimoine socioculturel commun, particulièrement la langue. Il fut et reste le mobile qui pousse à la création de partis ethniques qui visent à représenter dans une entité politique donnée et par la suite dans des parlements nationaux et dans diverses assemblées élues, les intérêts de minorités ethniques<sup>9</sup>.

<sup>7</sup>(Jean Loup Amselle, 1999, 'Ethnies et espaces: pour une anthropologie topologique', in *Au cœur de l'ethnie, Ethnie, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte et Syros, p.11-48).

<sup>9</sup> In. Wikipedia, l'encyclopédie libre

<sup>7</sup> in Amselle, M'Bokolo, 1985, p.129



Le mot 'ethnisme' est "particulièrement employé en sociologie et sert à définir une forme de racisme qui, au lieu d'exclure un individu parce qu'il appartient à une ethnie différente, l'exclut parce qu'il n'est pas identifié ethniquement. C'est le cas fréquent d'individus au métissage non conventionnel et vivant dans une société multicommunautaire. Ce terme permet d'expliquer qu'un racisme perdure même quand un métissage se fait entre des communautés clairement identifiées socialement."<sup>10</sup>

Enfin 'ethnocentrisme'. Il est plutôt un concept ethnologique et anthropologique. Introduit par W.G. Summer en 1907, il signifie "la tendance, plus ou moins consciente, à privilégier les valeurs et les formes culturelles du groupe ethnique auquel on appartient"<sup>11</sup> Toujours dans le même dictionnaire, figure une autre définition qui restreint l'ethnocentrisme à un "comportement social et une attitude inconsciemment motivée" qui amènent en particulier à "surestimer le groupe racial, géographique ou national, auquel on appartient, aboutissant parfois à des préjugés en ce qui concerne les autres peuples" L'ethnocentrisme peut se trouver aggravé par la pensée raciale, une dérive à laquelle on ne doit se laisser tenter.

### III. De la nation

Mais parler d'État et d'Ethnicité nous amène aussi à parler de 'Nation'. D'autant plus que l'ethnisme englobe l'étude de la question nationale, celle des nations, celle des rapports entre les nations et que Nation et Ethnie ont étymologiquement la même signification.

Si, à l'origine, les hommes s'identifiaient à leurs clans dont les membres descendent d'ancêtres communs, l'évolution de l'espèce humaine, au cours des siècles et des millénaires, a abouti, à une certaine époque, à une différenciation, une caractérisation de l'humanité en nations ou ethnies. Et ce phénomène essentiel de l'histoire de l'espèce humaine est devenu indispensable à

toute conception politique qui se veut être crédible, car scientifique.

Et à chaque conception sa définition de la Nation : la conception étatiste identifie la Nation à l'État ; la conception volontariste avance qu'une nation c'est l'ensemble des gens qui veulent vivre ensemble ; pour Lénine et Staline, dans une définition qualifiée de scientifique, la nation se caractériserait par un territoire, une communauté de destin historique, une vie économique commune, une langue, un caractère national. Mais à l'encontre de ces définitions, les critiques ne sont pas rares tel que le territoire ne peut être considéré comme un critère utilisable pour déterminer la nation. Par ailleurs, la communauté de destin historique et de vie économique ne constitue pas un critère suffisant pour définir une nation, car, en raison des rapports de force qui varient entre certaines collectivités, une nation peut se diviser en plusieurs 'morceaux de nations' qui vont vivre un destin historique différent et intégrer des communautés économiques différentes. Enfin, on ne peut retenir le caractère national comme critère objectif dans la définition d'une nation car il est difficile de déterminer ce qu'on entend par caractère national. Alors que reste-t-il ? La langue ! Seule la langue est suffisamment exacte et précise pour être utilisable concrètement pour déterminer la Nation. Ces critiques, qui ont fait avancer les réflexions, ont permis de préciser les théories sur la Nation, l'État, l'État-Nation en tenant compte de l'évolution des rapports entre développement d'une nation et celui des classes sociales qui la composent et l'animent. L'histoire a démontré que, une fois l'ethnie et la nation constituées, leur structure, leur organisation intérieure, ainsi que leurs rapports avec l'extérieur sont étroitement dépendants de leur structure de classe et des formes politiques qui en découlent.

### Des Clans à la République ou Du pouvoir des zokiolona- raïamendreny au pouvoir au peuple

Parler de 'État et Ethnicité à Madagascar' c'est parler de la permanence d'une vision du monde, d'une culture, d'une philosophie, d'une croyance, d'une religion, d'une attitude vis-à-vis du groupe dont on fait partie et vis-à-vis de tout ce qui est

<sup>10</sup> In. Wikipedia, l'encyclopédie libre

<sup>11</sup> (Dictionnaire de l'Académie française, 8e édition, 1932-1935).



extérieur à soi et à ce groupe. Si les tribus sont une construction coloniale, les ethnies ou populations régionales sont une réalité. D'ailleurs, c'est grâce aux regroupements, violents ou pacifiques, des clans et des ethnies ou populations régionales, que les Royaumes, premières formes de Fanjakana, État, ont vu le jour.

Tout au long de leur évolution des Clans aux Royaumes, des Royaumes au Royaume de Madagascar, de cet État-Nation à la domination coloniale et de celle-ci à la République, les Malgaches n'ont pas remis en cause l'existence d'une "unité culturelle fondamentale"<sup>12</sup> transmise par leurs ancêtres et que ces derniers ont héritée de l'ancienne culture austronésienne. Cet héritage culturel fut lui-même influencé par les contacts que ces ancêtres ont eu avec les peuples riverains de l'Océan Indien, notamment les Arabes, au cours de leurs pérégrinations dans cet Océan. Plus tard, au XVIe siècle, dans le cadre du commerce triangulaire, l'influence des Européens<sup>13</sup> commence à se faire sentir ; elle s'accroîtra au XIXe siècle par l'implantation du christianisme et surtout de 1896 à 1960 par la domination coloniale. Ces contacts ont engendré des différences, entre les cultures des ethnies, que d'autres appellent cultures régionales<sup>14</sup> car elles reflètent les cultures des populations régionales qui "correspondent à ce que furent autrefois des formations politiques royales ou princières"<sup>15</sup> Toutefois ces différences, somme toute superficielles, n'ont altéré en rien l'"unité culturelle fondamentale".

Le cas malgache illustre et confirme la définition de Max Weber : "l'ethnicité est le sentiment de partager une ascendance commune, que ce soit à cause de la langue, des coutumes, de ressemblances physiques ou de l'histoire vécue, objective ou mythologique. Cette notion est très importante sur le plan social et politique car elle est le fondement de la notion d'identité." Déjà

12 In Des populations régionales mais un seul peuple, conférence effectuée le 28 juillet 2010 par J.P.Domenichini par le groupe de Travail sur les Droits Humains à l'Ambassade des États Unis. p.2.

13 (Les étrangers autour de l'île de Deschamps)

14 Op. cit. Des populations régionales mais un seul peuple p.2.

15 Op. cit. Des populations régionales mais un seul peuple. p1.

cité en première partie, cette définition est expressément reprise ici car elle traduit la réalité vécue historiquement par les Malgaches. Et malgré la volonté du pouvoir colonial d'imposer l'existence de dix huit tribus à Madagascar, cette réalité vécue historiquement l'a toujours démentie. D'autant plus que si la caractéristique la plus importante d'une tribu reste les ressemblances linguistiques et culturelles, les Malgaches, eux, tout en possédant une "unité culturelle fondamentale", ne parlent qu'une seule langue : le malgache. Et Roger RABENILAINA<sup>16</sup> démontre avec objectivité le "caractère austronésien de la langue malgache... avec des variations d'ordre phonétique et lexical qui sont à la source de l'existence de plusieurs "parlers" à Madagascar... et qu'une étude syntaxique approfondie applicable à tous les parlers permet de conforter la thèse selon laquelle l'unicité la langue malgache est incontestée et incontestable."

## I. Des Clans aux Royaume

### 1. La gérontocratie

Les Clans, foko en Imerina, raza ailleurs, et dont les membres formaient les fokonolona vivaient sur le territoire du clan, le fokontany. Les membres du clan descendent d'ancêtres communs, donc ils sont unis par le lien du sang. C'étaient les premiers immigrants, c'est-à-dire les premiers à occuper la terre, d'où le nom de tompontany (Maître de la terre) qu'on leur donne. Les clans fonctionnaient comme des unités « démocratiques ». Chaque foko était dirigé par le plus âgé de la lignée aînée, assisté du conseil des anciens. C'est une forme de gérontocratie qu'on appelle « le fanjakan-drainy amandreny » ou « fanjakan'ny zoky ray aman-drainy » où les affaires du clan étaient débattues par l'assemblée des hommes au cours de laquelle les décisions étaient prises autant que possible par marimaritra iraisana (consensus).

<sup>16</sup>"Origine et caractère unitaire de la langue malgache" in. Mcar. Ethnies et Ethnicité p.25 à 77 Recueil de Textes réunis et édités par Solofo Randrianja-CODESRIA-2004.,



Mais au cours de leur histoire, des dissensions entre branches de lignage ont provoqué l'éclatement des clans et le départ, volontaire ou non, des branches aînées ou cadettes du lignage. Par ailleurs, la pression démographique aurait aussi obligé d'autres branches à partir s'installer ailleurs.

Si le départ était volontaire, en général, la branche dissidente du lignage s'installe autant que possible à l'intérieur ou à proximité du fokontany" (territoire du clan), appartenant au lignage d'origine ou au clan auquel est rattaché le groupe. Dans ce cas, les nouveaux villages sont unis entre eux par des liens de sang, donc de parenté.

Mais si le départ était les conséquences de dissensions, l'éclatement oblige les sous-groupes à partir et à s'établir dans un lieu que le clan d'origine ne peut contrôler, c'est-à-dire rarement à l'intérieur du fokontany. Alors, les groupes dissidents peuvent s'entendre avec d'autres lignages établis avant eux dans un territoire, et forment avec eux une communauté de résidence appelée foko na olona, c'est-à-dire 'une communauté d'hommes' fondée plutôt sur le principe de la défense des tombontsoa iombonana (intérêts communs) grâce à un dinampokonolona (pacte entre fokolonona) au lieu de la seule parenté.

Un autre cas de figure aboutit à la création d'un type de formation politique, le Fanjakandoholona.

A une certaine étape de leur histoire, les regroupements de clans furent dirigés par un filohabe" (chef élu) élu par et parmi les filoha (chef) de lignages. L'histoire a retenu que le pouvoir du filohabe est limité dans le temps. Ce type de formation politique correspondrait au Fanjakandoholona.

A la fin du XVe siècle, alors que ces regroupements de types différents se mettent en place, et que l'on voit arriver les dernières vagues de migrants venant toujours du Sud-est asiatique, des dynasties apparaissent dans diverses régions de Madagascar. Ces nouvelles constructions politiques sont des fanjakanandriana tantanan'ny mpanjaka ou fanjakana misy mpanjaka (Royaume dirigé par un roi). Un royaume réunit sur son territoire plusieurs foko (clan), soit par l'utilisation

de la force des armes, soit par la diplomatie en ayant recours à la religion et à l'idéologie du hasina. Ces nouvelles constructions politiques, tout en gardant les clans et les autres communautés de base, ont totalement transformé l'équilibre de la société clanique. Les clans et autres groupements de clans battus sont certes intégrés dans la nouvelle construction politique mais en position de subordonnés ou bien sont exclus de la nouvelle structure imposée par les vainqueurs. Ceux qui n'ont pas voulu s'intégrer ont fui ou ont été chassés de leur terre.

## 2. Des Royaumes malgaches : fanjakanandriana tantanan'ny mpanjaka ou fanjakana misy mpanjaka<sup>17</sup>

Désormais, à partir de la fin du XVe siècle jusqu'au début du XIXe siècle (1810), début du règne de Radama 1er, la société malgache connaîtra les premiers grands bouleversements de son histoire et vivra le clivage dominants/dominés.

La nouvelle construction politique se met en place, au détriment des clans originels, foko ou raza qui furent dominés par les vainqueurs. On assiste aussi à l'apparition d'une nouvelle société hiérarchisée inégalitaire qui supprime la société hiérarchisée égalitaire des clans où les critères de hiérarchie étaient surtout l'âge auquel s'ajoute le sexe. De par l'histoire de sa formation, cette hiérarchie inégalitaire de la société a engendré l'hétérogénéité de la structure sociale, divisée en deux grands groupes opposés : les dominants ou les andriana (aristocrates) et les dominés — les hova (roturiers). Le troisième groupe est composé par les andevon (esclaves), sans statut, considérés comme des mineurs perpétuels d'où leur nom de ankizy (enfants). A rappeler que dans la société clanique il n'y avait pas d'andevon. Enfin dans certains royaumes il y avait des groupes considérés comme parias par ce qu'ils ont transgressé les mœurs : ils sont alors exclus de la vie politique et sociale du royaume, quoique l'importance du rôle qu'ils tiennent dans la vie économique soit reconnue par la collectivité.

<sup>17</sup> Monarchie dirigé par le roi ou Etat dirigé par roi



Ainsi dans un royaume tout est rapport de subordination. C'est le Mpanjaka (roi) qui, à la tête de la dynastie régnante donc de la communauté dominante et par décision politique, s'arroge le droit<sup>18</sup> de définir les droits donc des privilèges et des obligations des groupes sociaux hiérarchisés. C'est encore lui qui décide de la création des statuts et de la définition des rangs des différents groupes statutaires tels les aristocrates, les roturiers et les esclaves. Sans décision unilatérale du Mpanjaka pour services rendus ou fautes graves envers le Royaume, le rang qu'un sujet occupe dans la société, et qu'il a hérité de par sa naissance, est définitif. Enfin, parfois dans le but d'asseoir et de consolider leur pouvoir, des Mpanjaka ont dépossédé des foko de leurs croyances et de leurs pratiques religieuses<sup>19</sup>.

Désormais les Foko sont plus que jamais soumis à l'autorité des Mpanjaka qui ont confisqué à leur profit, leurs croyances et leurs pratiques religieuses. Et ces Foko seront obligés d'accepter comme intermédiaires entre eux et le monde surnaturel, les ancêtres et les sampy des Mpanjaka.

### 3. De la naissance du Fanjakana, État

L'apparition des Royaumes supplante la gérontocratie de la période clanique.

Si on se réfère aux différentes théories de l'État, la période clanique ignorait cette institution bien que la notion de 'gérontocratie' soit comprise et traduite par fanjakan'ny raiamandreny, fanjakan'ny zoky raiamandreny. La société clanique, quoique hiérarchisée, était fondée sur la parenté donc le lien de sang. Il n'y avait pas ni dominants ni dominés. Les Zoky raiamandreny ne faisait que gérer le clan dans l'intérêt des membres et non d'un groupe d'intérêt.

<sup>18</sup> Pour cela il use de la force guerrière ou des justifications idéologiques ou religieuses

<sup>19</sup> des Rois Ampanito du Menabe ont confisqué à leur profit le culte des derniers reliques, pratiqué par les clans soumis, et obligé ces derniers à ne pratiquer que le culte des reliques des Rois Ampanito morts; le Roi Andrianampoinimerina de l'Imerina a imposé les douze S

A Madagascar, l'État est apparu avec les Royaumes. Pour les Malgaches Fanjakana désigne des réalités différentes selon le contexte géographique et temporel. Ce concept désigne tout à la fois un territoire (un royaume dirigé par un souverain), le mode de gouvernement, les modes de succession au trône, le pouvoir ou l'organe d'exercice du pouvoir, la période durant laquelle un homme dirige son royaume, la manière de gouverner ou de régner.

### 4. Fanjakana (État) et Hasina<sup>20</sup>

Le 'Hasina', traduit classiquement par sainteté ou sacralité, peut être considéré comme le principe fondamental qui régit la cosmologie<sup>21</sup>, la pensée et l'idéal politique malgache, avant même que n'apparaisse la notion de fanjakana. Le Hasina est ainsi perçu comme le garant de l'ordre et de l'harmonie dans la vie de la société malgache à tous les niveaux. Il constitue une force de cohésion qui assure le respect de la hiérarchie des êtres sacrés mais aussi celui du roi, dans un système où ce dernier est l'ordonnateur suprême ; car la personne royale représente le lien entre la présente société à la société des ancêtres et de ce fait, elle est le symbole de la continuité et de la régénération. C'est la raison pour laquelle les souverains déclaraient "Ahy ny tany sy ny fanjakana" (le royaume et tout ce qui s'y trouve appartient), la justification étant "car je l'ai hérité de mes ancêtres." L'équilibre et l'harmonie de tout le système sont essentiellement basés sur le Hasina. Le respect du Hasina équivaut au respect des êtres sacrés et du roi. Si l'on bouleverse l'un quelconque de ces deux éléments, le Hasina perd son caractère et l'essence même de la société s'en trouve corrompue.

<sup>20</sup> Le dictionnaire du Père Webber au XIXe siècle le définit comme "la vertu intrinsèque ou surnaturelle qui rend une chose bonne et efficace dans son genre"; G. S. Chapus (1952, pp. 464-476), dans l'un des rares articles consacrés à cette question, se demande si le hasina n'est peut être pas synonyme de "la vie proprement dite". "En somme, le hasina est une chose invisible et psychique, impersonnelle mais puissante, qui se présente et devient nécessaire au moment où l'aide et la sauvegarde des hommes font défaut, et où l'on ne peut faire appel à la raison." in Chapus (G.S.) La conception de la sainteté chez les Malgaches. Revue Le monde non chrétien. 1952, pp. 464-476,

<sup>21</sup> Délivré, A. L'Histoire des Rois Merina, Interprétation des Traditions Orales. Klincksieck, Paris 1974. P 140.



Cependant, pour échapper à la destruction totale, le peuple peut recouvrer le Hasina si les actes rituels prescrits sont exécutés, conformément aux us et coutumes. Le Hasina servait donc à resserrer sans relâche le lien qui unissait les sujets du royaume à leur souverain et peut être considéré comme l'embryon de la notion de ' fanjakana '. Le Hasina, le souverain et le fanjakana constituent une symbiose indissociable ; l'idéal politique vise donc à préserver et à rendre effectif le hasina royal.

##### 5. Les ethnies ou groupes régionaux au temps des royaumes.

Durant les trois siècles d'histoire des 'royaumes malgaches', les cas n'étaient pas rares de voir certains entrer en conflit avec d'autres pour s'affirmer et marquer leur personnalité. Et le développement des relations entre Malgaches et étrangers a multiplié le nombre de conflits entre royaumes, notamment dans le cadre du commerce triangulaire pour, entre autre, alimenter la traite arabe et la traite européenne : les prisonniers étaient vendus comme esclaves ou échangés contre de la poudre, des fusils de traite, de l'alcool... Par ailleurs, d'autres mobiles comme la peur d'une attaque extérieure, le désir d'expansion pour contrôler le commerce et avoir une ouverture sur la mer, de la part des royaumes du centre surtout, ont poussé souverains et souveraines à conquérir des territoires appartenant à d'autres royaumes. Ce désir d'expansion de la part de certains royaumes, dits puissants, ont fait naître chez des ethnies ou groupes de populations régionales des réactions hostiles qui seront aux sources d'un embryon de conscience collective qui s'oppose à toute émergence d'un Royaume à vocation unitaire.

Est-il nécessaire de rappeler ici qu'il est erroné de répartir les 'populations de Madagascar' en dix huit tribus, tribu étant une traduction inexacte de foko. Comme on l'a vu, un foko ou clan regroupe les descendants d'un ancêtre commun, c'est-à-dire des individus unis par le lien du sang. Chez les Merina, il y a plusieurs foko, et il en est de même chez les Betsileo et les Sakalava. Mais on peut raisonnablement parler de groupes régionaux issus de regroupements de plusieurs

foko, à l'intérieur d'un territoire 'région' ou d'une formation politique 'royaume' ou 'confédération de clans'.

Le cadre géographique joue un grand rôle dans la formation de ces groupes régionaux. En effet, souvent c'est ce cadre qui donne son nom aux groupes comme les Antandroy, les Antakarana, les Tanala, les Antemoro... Par ailleurs, c'est ce cadre géographique qui conditionne le genre de vie des groupes humains et qui est aussi à l'origine de leur isolement, le cas échéant. Dans ces conditions, le cadre géographique est un facteur important dans la naissance d'un sentiment d'unité, vécu par les habitants d'une même région.

Si le cadre géographique était déterminant dans la formation des groupes régionaux, le facteur historique a aussi joué un rôle primordial. En effet, la plupart d'entre eux ont vécu à l'intérieur d'une construction politique, dont le royaume, donc sous la domination d'une ou de plusieurs dynasties comme on peut le constater chez les Merina, les Sakalava et les Betsileo. Fondamentalement, à l'intérieur de ces groupes régionaux, chaque individu se sent solidaire de l'autre, solidarité née d'une longue communauté d'existence à l'origine d'un sentiment d'appartenance au groupe et d'une conscience politique collective qui rendra difficile les tentatives d'unification des Royaumes. Et même au sein du royaume, selon les cas, le Fanjakana eut à gérer cette affirmation d'identité des groupes régionaux.

##### 6. Des groupes régionaux, divisés et opposés.

En réalité, la société au sein d'un royaume est minée par des contradictions, source de luttes intestines. Cette situation est aggravée par l'arrivée d'étrangers, arabes et surtout européens, à Madagascar, intrusion qui provoque, directement ou indirectement, des mutations politiques, sociales et économiques qui ont entraîné des bouleversements de tous ordres : divisions à l'intérieur d'un fanjakana et antagonisme entre des fanjakana.

Aucun fanjakana ne fut à l'abri de ces divisions. L'issue de telles confrontations dépendra alors, d'une part de l'intelligence et de la personnalité des mpanjaka, auréolés du hasina ainsi que de la



maturité de son entourage et de ses proches conseillers ; mais d'autre part, elle dépendra aussi de la puissance du souverain, qui elle était tributaire de ses rapports avec les étrangers et des relations commerciales qu'il a noué avec eux. Toutefois, il faut reconnaître que, dans ce domaine, la prospérité due au commerce n'a profité qu'à certains clans et groupes au détriment des groupes dominés qui vont subir de plus en plus la domination des vainqueurs.

Une autre source de division découle de l'essence même du pouvoir royal qui permet au roi de déclarer "Ahy ny tany sy ny fanjakana"- 'le royaume et tout ce qui s'y trouve m'appartient'. Il est de la prérogative du souverain, propriétaire éminent des terres, d'attribuer des terrains aux membres de la dynastie et à ses proches parents; et il en est de même pour toutes les richesses du royaume. Par conséquent les groupes dominants s'enrichissent aux dépens de groupes dominés qui s'appauvrissent.

Enfin, au sein même des groupes dominants qui se sont enrichis, à savoir les andriana et les hova, les rivalités sont monnaie courante pour s'approprier la maîtrise des rouages de l'État : on assiste à des luttes intestines impitoyables qui se terminent parfois par des éliminations physiques. Certains groupes régionaux profitent de cette lutte fratricide pour asseoir leur personnalité et refuser toute tentative d'unification.

Toutefois, et les cas ne sont pas rares, même divisé à l'intérieur du royaume, un groupe ou des groupes régionaux se retrouvent autour de leur mpanjaka si des étrangers à leur territoire menacent leur fanjakana. Les rivalités qui en résultent, débouchant à des conflits larvés ou déclarés, sont fréquentes au cours de cette période des royaumes malgaches. Chaque fanjakana veut dominer l'autre et les guerres apportent aux vainqueurs non seulement des butins mais aussi des prisonniers qu'ils vendent comme esclaves pour alimenter la traite arabe et européenne ; ce qui permet à ces derniers d'influencer sur le cours des événements à l'intérieur des fanjakana. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, les Royaumes merina et betsileo étaient victimes de cette politique de la part des Royaumes sakalava. Ainsi, certains conflits ne se

résolvaient pas en recourant à la diplomatie, conformément aux traditions.

La période des Royaumes malgaches se caractérise donc par des tensions multiples dues à la volonté des groupes régionaux de s'affirmer, ce qui entre en contradiction directe avec les tentatives d'unification de certains mpanjaka qui voulaient étendre leur fanjakana.

Quelques exemples historiques illustrent ces tentatives d'unification:

Au XVIe siècle, les Betsileo étaient dirigés par des chefs qui se partageaient le territoire. Ce fut l'époque des maroandriana- nombreux chefs. Le XVIIe siècle était le témoin de la volonté d'affirmation des royaumes du Lalangina, de l'Isandra, de l'Arindrano et du Manandriana, et aucun royaume unifié n'a vu le jour dans le Betsileo.

Une autre tentative fut la confédération de fanjakana que Ratsimilaho a réussi à créer le long de la côte est, de la Baie d'Antongil à Nosy Varika dans la première moitié du XVIIIe siècle. Mais cette confédération de fanjakana a volé en éclats après sa disparition. Seul le nom Betsimisaraka (les nombreux qui ne se séparent pas) des habitants de l'ancienne confédération de fanjakana est resté.

Mais d'autres essais de tentatives unitaires ont eu beaucoup plus de chance. C'est le cas des Royaumes Sakalava du Menabe et du Boina dans l'Ouest au XVIIe-XVIIIe siècles, et du Royaume Merina au XIXe siècle.

Les Sakalava sous la direction des Maroseranana ont dominé tout l'ouest de Madagascar. Au XVIIe et surtout au XVIIIe siècle, les royaumes du Menabe et du Boina étaient non seulement riches grâce au commerce qu'il faisait avec les étrangers, mais bien organisés et puissants. Puissants car les mpanjaka sakalava ont entretenu une armée redoutable qui a permis de réaliser l'unification politique de l'Ouest de Madagascar et de mener des attaques contre les Betsileo et les Merina. Malheureusement, malgré leur richesse et leur puissance, les mpanjaka sakalava, victimes de l'abus de l'alcool introduit par les traitants étrangers, de l'endogamie pratiquée par les



groupes aristocrates, de la débauche au sommet du fanjakana n'ont pu empêcher le déclin de leurs Royaumes et leurs tentatives d'unification ont aussi échoué. Les Merina quant à eux vont connaître des résultats plus heureux. C'est Andriamasinavalona (vers 1675-vers 1710) qui le premier avait réussi à fusionner les Merina dans un petit royaume dénommé l'Imerina efatoko ou l'Imerina des quatre districts. Malheureusement, il partagea le royaume entre ces quatre fils. Et le Royaume Merina ne retrouva son unité que sous le règne d'Andrianampoinimerina (vers 1787-1810) qui a réussi à l'étendre. De l'Imerina efatoko, le royaume agrandi devient l'Imerina enintoko ou l'Imerina des six districts."

Ce royaume du centre, le Royaume Merina, entouré de voisins puissants et belliqueux, tels les Sakalava, les Sihanaka, les Bezanozano, n'avait aucune ouverture sur la mer pour permettre aux marchands merina de commercer avec les étrangers et de contrôler les ports. Cet environnement hostile et cet enclavement géographique ont favorisé la cohésion des Merina. Le Mpanjaka, par sa personnalité, fut accepté par les Merina : il a montré qu'il était capable de faire respecter la discipline et la solidarité par tous ses sujets, donc d'assurer la sécurité de son fanjakana.

Mais le rêve d'unité du mpanjaka Andrianampoinimerina allait au-delà de l'Imerina enintoko si l'on se réfère à sa déclaration: "Ny ranomasina no valamparihiko"<sup>22</sup>". Ce rêve d'unité, de gloire et de puissance a permis à Andrianampoinimerina de raffermir la cohésion des castes, des clans, des ethnies de son royaume. Son fils Radama I (1810-1828) et ses successeurs tout au long du XIXe siècle vont s'atteler à la réalisation de ce rêve qui sera brisé par la domination coloniale!

Au début du XIXe siècle le paysage politique connaît de profonds changements. Sur la côte Est, la Confédération Betsimisaraka vole en éclat ; or, c'était un exemple d'unité politique où cohabitent différents groupes régionaux; sur la côte Ouest la

puissance des Royaumes Sakalava, créés à l'origine par la dynastie des Maroseranana dans le Sud-ouest de l'île et qui administrent plusieurs groupes régionaux différents, commencent à décliner inexorablement; par contre sur les Hautes Terres, le Royaume Merina unifié par Andriamasinavalona, réuni et agrandi par Andrianampoinimerina annexe une partie du Betsileo et rêve d'une unification politique des populations régionales.

C'est ce Fanjakana merina tantanan'ny Mpanjaka, dirigé par le roi Radama 1er (1810-1828), fils et successeur d'Andrianampoinimerina, que le Gouverneur britannique de l'île Maurice Sir R. Farquhar appuie et reconnaît comme "Fanjakan'i Madagasikara tantanan'ny Mpanjaka" (Royaume de Madagascar) après la signature du traité de 1817.

## II. L'Etat- Nation: le Royaume de Madagascar au XIXe siècle.

Dans sa volonté de poursuivre l'œuvre de son père et de réaliser le souhait de ce dernier de faire de la mer les limites de ses rizières, Radama 1er (1810-1828) a été le premier à bâtir ce qu'on peut appeler la 'nation malgache' ou firenena malagasy. A la signature du traité de 1817 avec les Britanniques, le Royaume merina est reconnu être le Royaume de Madagascar et Antananarivo est désormais la capitale de ce nouveau royaume. Radama 1er illustre ainsi par des actes la véracité des assertions que "Ambohimanga loharanon'ny hasina, Antananarivo tana-namoriana"<sup>23</sup>. Le devoir de Radama 1er en tant que souverain est alors d'organiser et de gérer la cohabitation difficile des différentes ethnies au sein du 'Royaume de Madagascar' et ce pour 'firaisan'ny firenena' (Unité de la nation).

Cohabitation difficile car depuis la fin du XVe siècle où les groupes régionaux de population cohabitaient volontairement ou par la force au sein d'un royaume, les sources de conflits interethniques n'étaient pas rares. Le

22 la mer sera les limites de mes rizières

23 "Ambohimanga est la source de la sacralité et Antananarivo est la ville d'où part la réunification".



bouleversement créé par la mise en place de cette nouvelle construction politique est une rupture dans l'histoire des identités des groupes de population régionale : une rupture car ces ethnies vont en quelque sorte perdre leur identité initiale au profit d'une unité politique, ce que l'on peut considérer comme un vrai bond qualitatif. Les clans sont dépossédés de leurs croyances et pratiques religieuses pour adopter les ancêtres et les sampy du nouveau souverain comme intermédiaires entre eux et le monde surnaturel. En contrepartie, le souverain fait sien les ancêtres de ses nouveaux sujets. Aussi peut-on dire que la tentative d'unification se fait par une manipulation des identités des groupes de population en usant de l'appareil de l'État en place.

Il faut rappeler que, quelle que soit la forme de construction politique, cette approche est toujours utilisée pour influencer des conduites sociales dans un cadre de conflits et de rapprochements entre groupes. Ce qui aboutit à la conclusion suivante: "L'essence même de la malgachéité n'est que perpétuelles hybridations et négociations. Hybridation suppose aussi continuité tout autant que rupture."<sup>24</sup> Tout au long du XIXe siècle, au cours de la construction de l'État-nation, Radama 1er et ses successeurs n'ont pas fait table rase du passé et ont dû composer avec les traditions. Malheureusement l'entreprise unificatrice n'a pas abouti.

Les causes?

Certaines ethnies non merina intégrées par la force des armes au sein du Royaume de Madagascar, dominées et dépossédées de leurs croyances et de leurs pratiques religieuses n'avaient nullement intérêt à rester. Mais en sortir c'est courir le risque d'être assimilées par d'autres groupes plus puissants ou d'être isolées et de ne pas participer à l'évolution en cours ! Comme Radama 1er et ses successeurs n'ont pas renié l'idéologie selon laquelle le souverain est l'ordonnateur suprême, malgré la pénétration et

l'implantation du christianisme surtout en Imerina, d'autres groupes de population ont pris une attitude plus réaliste : composer et prêter allégeance aux souverains mais continuer à être dirigés par leurs princes.

En 1895, à la veille de la colonisation française, le Royaume de Madagascar s'étendait théoriquement sur les deux tiers environ de l'île. Mais, effectivement, beaucoup de groupes de population ne reconnaissaient le pouvoir d'Antananarivo que par "peur de représailles". De fait, cette situation a facilité la tâche des colonisateurs même si elle a renforcé l'unité et l'homogénéité des Merina.

Par ailleurs, à la suite de la conversion de la reine Ranavalona II au protestantisme en 1869, le christianisme fut aussi une autre source de contradiction entre les Merina (qu'on appelait aussi Hova) et les autres groupes de population régionale. Lorsque les évangélistes merina vont prêcher la nouvelle religion au delà des frontières de l'Imerina, les ethnies en dehors de l'Imerina qualifièrent le christianisme de fivavahan-kova (la religion des Hova), car ces missions partaient d'Antananarivo depuis l'arrivée des missionnaires de la L.M.S. sous le règne de Radama 1er. D'autant plus que la plupart des évangélistes faisaient aussi fonctions de représentants des souverains du Royaume de Madagascar. Leur présence équivaut à la consolidation de la main mise du "pouvoir merina" sur les "royaumes vassaux" et autres groupes de population régionale. A cette contradiction, s'est greffée la considération que les protestants, donc les Merina, étaient des pro-britanniques et les catholiques, donc côtiers, pro-français. Ainsi, au XIXe siècle, on parlait déjà de Royaume Merina ou de Royaume Hova au lieu de Royaume de Madagascar... et les modèles de nomination et de qualification sont désormais en place et demeureront ensuite inchangés.

### III. La perte de la souveraineté : La Colonisation

De tout ce qui précède, il n'est pas entièrement objectif d'affirmer que ce sont les colonisateurs qui étaient à l'origine des contradictions entre les différents royaumes malgaches et entre les

24 In Randrianja, S. ed. Madagascar – Ethnies et Ethnicité

différents groupes de population régionale. Ils ne feront que s'approprier le système et continuer à l'utiliser en modifiant la nature des liens entre les groupes de population régionale.

Les Français n'ont pas attendu 1896, année de promulgation de la loi d'annexion, pour profiter des dissensions engendrées par ces contradictions. Depuis le règne de Radama 1er, la France a focalisé la rivalité franco-britannique sur l'opposition Merina-Côtier. Les guerres franco-malgaches de 1885 et de 1895 ont montré que les Français ont incité les populations malgaches des régions côtières à se soulever contre les Merina.

Pendant les soixante années de colonisation, l'État colonial s'est servi du tribalisme en inventant les dix huit tribus alors qu'aucune tribu n'existait à Madagascar ; il a inventé la tribu côtière pour l'opposer aux Merina alors que les côtiers sont des Malgaches qui constituaient les différents groupes de population régionale vivant dans les régions côtières. Rien ne prouve qu'il existe à Madagascar dix huit ensembles culturels et linguistiques distincts ayant chacun son territoire propre. C'est une pure invention des administrateurs, des ethnologues et des anthropologues coloniaux qui, à la demande du pouvoir colonial, ont dressé des cartes ou les découpages administratifs répondaient à l'esprit de la "politique des races". L'exemple le plus frappant est le résultat des études menées à la fin des années 1920 et faites à partir de la vision française de la population malgache entre 1870 et 1914, et qui sont à l'origine de la délimitation des six provinces actuelles. Négation de toute forme d'unité du peuple malgache, ces divisions administratives étaient fondées sur un puzzle de groupes ethniques hostiles les uns envers les autres, privilégiant le principe de diviser pour régner.

Dans cette démarche dépourvue de fondement scientifique, le pouvoir colonial voulait démontrer à tout prix que les Merina se considéraient supérieurs aux Côtiers. Et à ce sujet, les colonialistes ne cessaient de se référer à ce qu'ils qualifiaient d'hégémonie merina, la tentative d'unification politique du peuple malgache au sein du Royaume de Madagascar au XIXe siècle.

Exploitant la même idéologie du tribalisme dans le domaine de la religion, le pouvoir colonial continue à miser sur le clivage protestant donc Merina et catholique donc Côtiers. Et, pour diviser les Merina, les colonialistes ont véhiculé que les protestants formaient les groupes Hova dominants et les catholiques les basses couches dominées.

Sans aucun doute le pouvoir colonial voulait faire croire à tout prix que la colonisation de Madagascar se fit contre les Merina et non contre les Malgaches. Mais c'est l'État colonial qui fut porteur de la notion révolutionnaire d'individus égaux en droit. Donc c'est la conquête coloniale qui renforça l'unité des Malgaches sur tout le territoire. Car quoiqu'on dise, tous les mouvements contre la domination coloniale, n'étaient pas seulement le fait des Merina mais des groupes de population régionale qui ne supportaient pas l'injustice coloniale. Certes des individus de certains groupes de population régionale étaient convaincus de l'idéologie du tribalisme et ont accepté de créer le Parti des Dëshérités de Madagascar (Pa.Des.M.) pour regrouper les descendants d'andevon en Imerina et les Côtiers contre les Merina. Mais ce fut un échec car il ne s'est créé que des partis régionalistes. Malgré tout, les membres du Pa.Des.M., fidèles à l'idéologie tribaliste, ont aussi véhiculé qu'il existait à Madagascar vingt tribus car, aux dix huit tribus malgaches, ils ont voulu une dix neuvième, celle des Français et même une vingtième, celle des Comoriens.

Enfin, il ne faut pas oublier que les colonisateurs qui considéraient les Merina comme leur principal ennemi avaient utilisé des Merina pour asseoir leur pouvoir non seulement au début de la période coloniale mais tout au long des soixante cinq ans de domination coloniale. Ces Merina n'agissaient pas au profit des Merina mais au profit de leur catégorie sociale. C'est une autre source de contradiction interne au sein du groupe de population régionale qui profitait aux colonisateurs. Le même cas se produisait au sein des autres ethnies et donnait assise à la politique de 'diviser pour régner'. C'est dans ces catégories sociales que les colonisateurs ont choisi et recruté la plupart des notables, partenaires



fidèles de la construction politique du fahefan-janatany, pouvoir colonial

Depuis la période des clans et plus particulièrement, à partir de la construction de l'État royaume, de la fin du XVe siècle jusqu'en 1960, fin de la période coloniale, l'évolution de l'histoire du peuple malgache a montré que le fahefampanjakana (Pouvoir d'État) a généré la manipulation des identités ethniques, et même la création de groupes régionaux. Force est donc de reconnaître que la manipulation et les ethnies seraient aussi vieilles que le pouvoir d'État. De ce long périple à travers l'histoire du peuple malgache, on s'aperçoit que l'État colonial, dont le fondement est totalement étranger au Hasina, a su tourner à son profit "des protocoles des liens intergroupes qui lui furent antérieurs, oppositions comme alliances anciennes". Il en fut de même du Royaume de Madagascar et des constructions monarchiques du XVIIe et du XVIIIe siècle.

## Ethnicité et citoyenne dans l'Etat Républicain

Depuis la proclamation du retour à l'indépendance en 1960, le Malgache jouit du statut de citoyen alors qu'il était sujet au temps des Royaumes et du Royaume de Madagascar, et indigène sous la Colonisation. Cette mutation n'a entraîné aucun changement dans l'unicité de la culture fondamentale et l'entendement de la notion de l'État.

### I. La perception de l'Etat Républicain par les gouvernants et les gouvernés

L'avènement de la république n'a changé aucunement la perception de l'État par les gouvernants et les gouvernés ; il en est de même de ce qu'ils attendent de l'État et de leur rapport avec l'ethnie dont ils sont issus. Les Malgaches se comportent exactement comme leurs ancêtres au temps des royaumes ou de la colonisation, où l'on peut bénéficier d'une gratification au nom de quelque réparation historique résultant du soi-disant 'hégémonie merina', ou au nom de services

rendus au pouvoir colonial. Cette attitude crée un autre statut, celui d'assisté'.

Cependant, certains ont compris que l'État républicain repose, pour une part, sur la volonté de chaque citoyen de créer une nation composée d'individus égaux. Ceux-là ont acquis une perception juste de l'État Républicain et cherchent à assumer la responsabilité que leur offre la démocratie.

La perception de l'État Républicain par les Malgaches n'est donc pas homogène. D'une part, l'on note ceux qui n'assument pas leur citoyenneté et qui attendent tout de l'État : ils occupent des postes de responsabilité au nom de leur famille ou de leur groupe ethnique ; en quelque sorte, ils usent des réseaux familiaux et ethniques bien établis pour prôner ouvertement le népotisme. D'autre part, on peut aussi voir ceux qui se comportent en citoyens responsables et qui agissent dans le sens de la consolidation de l'État républicain démocratique.

Cependant, ces deux positions ne sont pas statiques. Selon la conjoncture, des croisements s'opèrent au profit ou au détriment de l'une ou de l'autre : ce qui rend difficile la gestion de l'État républicain démocratique.

Jusqu'à nos jours, des débats interminables alimentent des thèmes tels que : unité nationale, État unitaire, instrumentalisation de l'ethnicité dans la lutte pour le pouvoir et distribution du pouvoir au sein de l'État et de l'appareil administratif, rôle des associations ethno-régionales dans la distribution du pouvoir...

Presque quotidiennement, tout en sachant d'avance la réponse, des Malgaches continuent à se demander si la distribution ethnique du pouvoir au sein des institutions de l'État et des organisations sociopolitiques reste toujours d'actualité à Madagascar. Ceci montre que l'imaginaire tribal n'est pas encore dépassé alors que l'État républicain démocratique exige une vision nationale des réalités. Ces fantasmes ont été entretenus par des discours dans lesquels on accusait les Merina d'avoir manipulé les Côtiers de la région orientale lors du soulèvement de 1947. Des politiciens et idéologues, nationaux et



étrangers, continuent à instrumentaliser ces ressentiments passionnels pour des intérêts personnels.

Certains partis politiques, arguant de l'existence de déséquilibres régionaux ont tacitement accepté la proposition des colonisateurs de ne faire élire à la tête de l'État républicain démocratique que des présidents côtiers. A cela, on peut encore ajouter l'imposition de quotas ethniques dans l'administration. Il est intéressant de souligner que ces représentations ethno nationalistes tournent autour du pouvoir et que ce sont les faits des couches dominantes au sein des groupes de population régionale et non ceux de l'ensemble de la population.

Les citoyens animés par de réelles motivations démocratiques et qui veulent créer une nation composée d'individus égaux doivent donc s'atteler à une tâche particulièrement difficile mais non impossible. Il appartient à tous de briser la permanence d'une culture de la division en s'attaquant aux sources des points de divergence et à l'idéologie ethno-nationaliste de ceux qui les véhiculent.

## II. Harmoniser intérêt de la nation et intérêts des groupes de population régionale

'Défendre l'intérêt de la Nation sans délaisser les intérêts des groupes ethniques', tel est l'objectif à atteindre. Ce qu'on gagne en unité on ne doit pas le perdre en identité, comme dans un royaume, car la République des citoyens crée une nation composée d'individus égaux en droit et en devoir.

Dans cette optique, l'ethnicité a une fonction stabilisatrice dans le processus de démocratisation qui vise la promotion de l'État de droit, la légitimation du pouvoir par des élections démocratiques, la mise en place d'une gouvernance fondée sur les valeurs et principes démocratiques. "Harmoniser intérêt de la Nation et intérêts des groupes de population régionale" signifie bâtir un État unitaire décentralisé.

### 1. De l'État unitaire décentralisé.

L'État unitaire décentralisé répond à la volonté de vivre ensemble des Malgaches et de respecter les

identités de chacun. Il faut alors favoriser et faciliter la formulation de politiques nationales tout en privilégiant les réflexions sur l'ethnicité, particulièrement dans le domaine du développement. Privilégier les réflexions sur l'ethnicité sans tomber dans l'ethnocentrisme qui est "la tendance, plus ou moins consciente, à privilégier les valeurs et les formes culturelles du groupe ethnique auquel on appartient."<sup>25</sup> D'ailleurs la décentralisation donne des latitudes autrefois refusées aux groupes de population régionale.

Si à l'impératif d'unité correspond la centralisation, la décentralisation répond à la revendication de diversité. Elle permet d'associer les administrés à la prise de décision au sein des collectivités territoriales décentralisées et de les impliquer dans la gestion des affaires qui les concernent directement. La décentralisation constitue aussi un cadre commode d'éducation politique à la base et permet d'amorcer la participation politique du citoyen. Dans ce sens, elle est le corollaire indispensable à la démocratie et, pour l'organisation administrative, elle correspond à ce qu'est la démocratie représentative pour l'organisation constitutionnelle. Par ailleurs, la création des collectivités territoriales décentralisées est autant de balises aux velléités autoritaires du pouvoir central. Enfin, associations naturelles de citoyens, les collectivités territoriales décentralisées sont des structures intermédiaires s'interposant entre l'individu et l'État.

La décentralisation territoriale produit des collectivités territoriales gérées par les citoyens vivant sur le territoire. Elle suppose l'existence d'une communauté d'intérêts et d'une solidarité supposée ou réelle entre les habitants d'une fraction géographiquement déterminée du territoire national. Socialement, cette solidarité, tangible dans une petite commune, est beaucoup plus superficielle dans une grande agglomération, et encore plus faible à l'échelle d'une région. Mais il n'y a pas de décentralisation véritable si toutes les attributions de la collectivité locale sont

<sup>25</sup> Dictionnaire de l'Académie française 8e édition 1932-1935

conférées à des agents dépendant du pouvoir central. Enfin il faut souligner que les responsables au niveau des collectivités sont élus par les citoyens vivant sur le territoire et non désignés par le pouvoir central et le pouvoir attribué à ces responsables à l'échelon local est un pouvoir de décision plutôt qu'un pouvoir de consultation.

Il est reconnu que le choix pour la mise en place de la décentralisation dépend plutôt de considérations politiques qu'administratives car elle permet d'assurer l'existence de libertés locales qui feront contrepoids aux pouvoirs de l'État. Il ne faut pas oublier que la décentralisation territoriale est liée au libéralisme.

Enfin il ne faut pas confondre déconcentration et décentralisation. La déconcentration n'est qu'une autre forme de centralisation car le pouvoir de décision relève toujours de l'État central ; alors que la décentralisation permet et encourage la naissance d'unités autonomes en mettant en place une démocratie locale.

Quant à la décentralisation technique, elle confère la personnalité morale à un service déterminé, détaché de la masse des services de l'État. L'établissement public ainsi constitué témoignerait de cette décentralisation technique.

Collectivités territoriales décentralisées et établissements publics restent sous la tutelle du pouvoir central qui exerce un contrôle sur ces structures. Le pouvoir politique central est le seul souverain car il maintient l'unité et la cohésion du pays et assure l'unité d'interprétation de la loi sur l'ensemble du territoire. Politiquement, la tutelle ne peut être discutée dans un État unitaire car le système juridique local n'a d'existence que par son insertion dans le système national

Soulignons enfin que les limites de la décentralisation est le fédéralisme - c'est-à-dire, qu'aller au-delà de la décentralisation, c'est embrasser le fédéralisme dans lequel cohabitent des populations aux fondements culturels différents.

Toutefois, des États qui ont choisi le système fédéral donnant une grande liberté d'expression aux structures locales ont su conserver l'unité de

leur nation ; l'Allemagne, la Suisse et les États-Unis peuvent être cités en exemple. Mais quel que soit le cas, il faut éviter, à la fois, la centralisation à outrance et l'autonomie absolue : c'est la collaboration entre les centres de décision nationaux et locaux qu'il faut privilégier.

Dans le cas particulier de Madagascar, outre les traditions historiques, il ne faut pas oublier que le fédéralisme est une technique d'aménagement du pouvoir politique qui affecte la structure même de l'État, car il oblige à opérer un démembrement du pouvoir d'État dans les domaines législatif, exécutif et juridictionnel. L'État ou la Province, membre de l'État fédéral jouit aussi des compétences propres sur lesquelles l'État fédéral ne peut exercer aucun contrôle, comme il est stipulé dans la Constitution. Alors, dans un pays où la sensibilité ethnique reste encore l'arme privilégiée de certains politiciens, il est sage de ne pas emprunter la voie du fédéralisme. D'ailleurs, il y a quelques années, des dirigeants politiques ont même véhiculé l'idée de « Régions libérées ».

Dans ce sens, le fédéralisme ne répond pas aux traditions historiques, politiques et culturelles des Malgaches qui ont hérité d'un fond culturel unique et d'une langue commune.

## 2. La décentralisation dans l'État unitaire à Madagascar

Nombreux sont les écueils à éviter dans toute politique de décentralisation car un abus dans ce domaine peut provoquer la montée des particularismes qui peuvent remettre en cause l'unité nationale et inciter l'État à reprendre les prérogatives qu'ils avaient conférées aux collectivités locales. Ainsi, quand les élus au sein des collectivités territoriales décentralisées cherchent à résoudre certains problèmes dans leur localité, il n'est pas impossible qu'ils se lient à des groupes de pression politique locaux qui peuvent orienter leurs décisions. De leur côté, les fonctionnaires des administrations centrales, au nom des exigences d'efficacité, sont aussi les plus farouches adversaires de la décentralisation. Mais l'énoncé de ces difficultés ne doit pas faire oublier les avantages évidents de la décentralisation dans un pays comme Madagascar où la tradition centralisatrice est trop bien ancrée. Il montre



simplement que cette voie est parsemée d'embûches et qu'avant de procéder à la décentralisation, on se doit d'être conscient de tous ces problèmes.

Ainsi à Madagascar, la décentralisation doit prendre en considération les traditions historiques des groupes de population régionale, le cadre géographique, les ressources économiques, les facilités ou difficultés de communication, l'existence ou non de villes susceptibles de devenir des pôles de développement.

Afin d'être fidèle à la construction d'un État républicain unitaire et décentralisé et afin de pouvoir "harmoniser intérêt de la Nation et intérêts des groupes de population régionale", la décentralisation à quatre niveaux semble être la mieux appropriée car elle peut intégrer les traditions historiques des ethnies, le cadre géographique, les ressources économiques, les facilités ou difficultés de communication. Le territoire de l'État républicain unitaire est divisé en Faritra ou région composée elle-même d'un ensemble de Fivondronampokonolona qui regroupe chacun plusieurs Firaisampokonolona au sein duquel on trouve la cellule de base, le Fokonolona. Le Fokonolona dont le territoire est le Fokontany est une structure traditionnelle que l'on retrouve dans le vécu des Malgaches sur plusieurs générations. Quoique tous ses membres ne soient pas liés par des liens de sang mais par des intérêts communs, la solidarité entre membres est réelle surtout dans les zones rurales et les zones urbaines de petite et moyenne envergure.

Le Firaisampokonolona est un ensemble de plusieurs Fokonolona et dont le territoire est le Firaisampokotany. Le Fivondronampokonolona rassemble plusieurs Firaisampokonolona. Son territoire est dénommé Fivondronampokontany. Enfin le Faritra ou Région est composé de plusieurs Fivondronampokonolona. Remarquons que seul Faritra est traduit par 'région' alors qu'on a gardé les termes génériques Fokonolona, Firaisampokonolona et Fivondronampokonolona. Ces quatre niveaux sont des collectivités territoriales décentralisées dirigées par des élus.

A la base de la structure, le Fokonolona est par excellence le cadre de l'épanouissement des

valeurs et de la culture malgache et de celui de la démocratie au quotidien; c'est le cadre le plus proche du citoyen où il peut prendre une part directe au processus de prise de décisions dans la gestion des affaires de l'État, notamment dans le domaine de l'ordre et la sécurité entre autres, au sein de la collectivité. En quelque sorte le Fokonolona est la base du développement culturel, social, politique et économique du peuple.

Parallèlement à la mise en place de la structure, l'éducation civique et politique des citoyens s'avère nécessaire. Elle concerne tous les domaines de la vie nationale et doit inclure des sujets tels que la démocratie, la citoyenneté donc les droits et devoirs des citoyens, l'histoire de Madagascar et des régions, les mécanismes électoraux, la manière de diriger des réunions, les mécanismes de communication, la gestion des collectivités décentralisées, la lutte contre la corruption. Cette éducation des citoyens n'est pas complète si l'on n'y associe pas l'alphabétisation. En somme, le but est de former l'individu pour qu'il devienne un citoyen responsable. Vu l'ampleur de la tâche, sa réalisation requiert la participation d'une large variété d'institutions telles que l'État et ses structures décentralisées, les églises, les associations de la société civile, les partis politiques, les organismes étrangers nationaux et internationaux impliqués dans l'éducation citoyenne et la promotion de la démocratie.

Cet État unitaire veut asseoir un régime républicain établi dans une vraie tradition démocratique afin de garantir l'unité nationale et le respect de l'identité des groupes de population régionale. Mais outre la classique séparation des pouvoirs et les vœux pieux pour des élections libres et transparentes, le système d'administration décentralisée ne peut être effectif que si l'on met en place une authentique 'démocratie participative' à la base et une 'démocratie représentative' au sommet pour qu'un réel système de contrôle s'établisse.

Il est important de souligner que tout régime politique, quelle que soit sa forme, a pour objectif une certaine forme de développement. Dans le contexte malgache, ce développement s'inscrit



dans le concept de 'démocratie participative' dans une optique de politique de 'décentralisation'.

Ainsi, il appartient à l'État de définir les politiques nationales dans son ensemble, en tenant compte des réalités et des aspirations des groupes de population régionale. Seront évoqués ici les aspects les plus importants de cette politique, notamment la maîtrise nationale de l'économie, la politique de défense, la lutte contre la corruption, la place de la langue et celle attribuée à la société civile et à la religion.

La maîtrise nationale de l'économie et la répartition équitable des richesses comptent parmi les conditions d'un développement harmonieux car elle oblige les groupes de population régionale à s'impliquer dans l'exploitation des ressources locales et à participer à la mise en valeur de leur région respective, dans le cadre d'une politique nationale. La politique à appliquer doit assurer une répartition équitable des richesses et répondre ainsi aux aspirations d'équité de chaque citoyen, tant au niveau de l'individu en freinant l'exploitation de l'homme par l'homme, qu'au niveau des collectivités locales par rapport au pouvoir central.

Dans la pratique, le budget national doit, au moins, être élaboré à partir des budgets régionaux, lesquels découlent des budgets des Fivondronampokonolona. Dans ce processus, les investissements nationaux reflètent les aspirations des régions, et de même, les investissements régionaux celles des Fivondronampokonolona: on cherche ainsi, à établir une répartition équitable des impôts au niveau de chaque structure de l'État. Enfin, comme le budget de l'État est une loi votée par le Parlement, les responsabilités des députés élus au niveau des Fivondronana et celles des sénateurs élus au niveau des Régions sont engagées par leur vote respectif. Ceci constitue une autre pratique de la démocratie républicaine, que le régime soit présidentiel ou parlementaire, quoique dans un régime parlementaire, le gouvernement reste très instable si la majorité n'est pas manifeste. Madagascar en a fait l'expérience au début de la Troisième République : l'Assemblée nationale s'est vu le théâtre de débats futillement ethniques et le Gouvernement, sous la pression de groupes parlementaires à géométrie

variable, a passé son temps à chercher à satisfaire ces groupes de pression au lieu de gérer les affaires de la Nation. Sachons tirer des leçons des expériences du passé! Sinon, le développement du pays sera de nouveau bloqué par une recherche de consensus stérile qui se résume à un partage ethnique des responsabilités entraînant irrémédiablement une nouvelle crise.

Par ailleurs, la maîtrise nationale de l'économie doit aussi s'inclure dans l'élaboration de la politique étrangère du pays. Dans ce cadre, les gouvernants doivent être particulièrement attentifs aux intérêts de la nation dans les négociations de partenariat avec les étrangers ; des conditions attractives d'investissement pour les capitaux étrangers sont à mettre en place sans pour autant minimiser les revenus que ces exploitations doivent rapporter au pays. Ceci éviterait, d'une part des ressentiments inutiles envers les étrangers et d'autre part, le sentiment d'avoir été trahis par ses dirigeants chez les nationaux. Une telle politique doit naturellement intégrer une structure qui prend en charge la lutte contre la corruption afin de veiller à un bon fonctionnement de l'état de droit et de la bonne gouvernance.

De plus, cette maîtrise de l'économie doit s'articuler avec une politique de défense qui prendrait en charge, entre autres tâches, la sécurisation des biens et des personnes, des richesses nationales, des frontières maritimes et aériennes. Pour ce faire, il est essentiel que le concept traditionnel des forces de l'ordre effectue une jonction avec des unités de maintien de l'ordre au niveau des collectivités locales ; on peut ainsi envisager la mise en place d'une collaboration entre les forces conventionnelles et des comités de vigilance ou « andrimaso ».

L'ensemble de la politique d'un pays est en partie tributaire de sa politique linguistique car un choix judicieux de la langue de communication est un paramètre non négligeable si l'on veut assurer qu'un message soit appréhendé d'une manière adéquate par un auditoire donné. Sans entrer dans des arguments purement linguistiques, on ne peut contester le fond commun de la langue malgache, véhicule d'une culture commune. Il est aussi évident que cette langue comprend une



variété de dialectes obtenus au gré des contacts de la population avec les étrangers, mais ces variations n'entravent pas la compréhension entre les différentes communautés. Le malgache s'impose donc naturellement en tant que langue officielle. Quant à la langue d'enseignement, l'on se doit de suivre les recommandations de l'UNESCO qui prône l'utilisation de la langue maternelle pour que l'enfant puisse appréhender son environnement immédiat.

Cependant, la situation géopolitique de Madagascar exige la maîtrise d'autres langues étrangères afin de pallier les risques d'isolement. Dans ce cadre, le choix du français est logique, car il a été la langue d'enseignement obligatoire pendant la colonisation et que de ce fait, il a acquis le statut de langue seconde qu'il faut entretenir. Le choix de l'anglais s'impose aussi vu son statut de langue internationale, d'autant plus que Madagascar se trouve entouré de pays anglophones dans l'ensemble géographique de l'Océan Indien. Enfin, si la politique nationale vise à donner une assise solide à la démocratie participative, elle se doit d'engager la société civile, les syndicats et les partis politiques dans la tâche d'éducation citoyenne de la population. L'objectif de cette éducation civique est de faire comprendre à leurs membres respectifs leurs droits et surtout leurs devoirs, car il est important que ceux-ci prennent conscience qu'ils doivent jouer le rôle de 'balise' dans la gestion de l'état afin de contrôler toute velléité d'autoritarisme de la part du gouvernant. Ceci est d'une importance primordiale dans une culture où la hiérarchie d'âge prime et où la contestation est à peine acceptable. Cette attitude est dangereuse car elle n'encourage pas la critique constructive qui pourtant fait partie intégrante d'une vraie démocratie participative.

La religion étant « la reconnaissance par l'être humain d'un pouvoir supérieur de qui dépend sa destinée et à qui obéissance et respect sont dus » on peut comprendre, dans une certaine mesure, l'attitude des Malgaches vis-à-vis de la religion : celle-ci fait aussi partie d'une hiérarchie préétablie que l'on ne peut remettre en cause. C'est ainsi que l'adoption du christianisme n'a pratiquement posé aucun problème à la population, d'autant plus qu'il a été perçu comme une religion d'état


depuis la conversion de la reine Ranavalona II en 1869. Bien que l'évangélisation ait été à l'origine d'une certaine inculturation, on assiste à un syncrétisme religieux qui adapte le christianisme aux pratiques culturelles et religieuses préchrétiennes. Ce qui importe c'est la perception de la religion, quelle qu'elle soit, comme une hiérarchie de référence. Et bien que la notion de la laïcité de l'État républicain<sup>26</sup> ait été imposée par le pouvoir colonial, et que l'État malgache ait adopté cette forme de laïcité et prône officiellement la séparation de l'Eglise et de l'État, la pratique est différente : le Malgache continue à se référer à l'Eglise comme à un 'ray aman-dreny' qui, pour sa part, semble s'immiscer dans les affaires de l'État – une position incompréhensible dans le cadre d'une République laïque dans la conception européenne. Il serait donc primordial de redéfinir ce que les Malgaches entendent par 'laïcité de l'État'

Ethnicité et citoyenneté trouvent leur complémentarité dans la cadre d'un État unitaire décentralisé. Et le choix d'un régime républicain permet aux Malgaches de vivre leur démocratie, participative à la base et représentative au sommet. Mais comme la démocratie est une conquête de tous les instants, il appartient aux citoyens, en tant qu'individus membres de la collectivité, d'asseoir une culture démocratique pour enrayer le népotisme et l'impunité. C'est aussi la manière la plus positive pour chaque citoyen de prendre part au développement et de jouir équitablement de ses retombées.

### 3. Conclusion

Ranger dans les tiroirs du passé l'image du Merina envahisseur et dominateur, du Côtier instrument des colonisateurs, de l'andriana - aristocrate supérieur, de l'andevo- esclave, du protestant pro-britannique et du catholique pro-français !... Sortir du carcan de 'sujet' et de celui d'indigène pour endosser sans complexe son statut de 'citoyen' que la démocratie républicaine lui a octroyé ! Telle est la mutation libératrice que le Malgache a le devoir d'accomplir à cette époque

<sup>26</sup> définie par la loi française de 1906



où l'on ne parle que de démocratie républicaine, d'élections libres, de citoyenneté, d'égalité en droit et en devoir... Le Malgache se doit d'accomplir cette mutation, autant dans sa 'tête' que dans son comportement face aux événements. Sinon il risque de continuer à accepter d'être instrumentalisé.

Quand ce Malgache citoyen, dont le fondement de la pensée et de l'idéal politique est le hasina, la sacralité, comprendra que ce statut de citoyen lui accorde le choix du régime et de la forme d'État et qu'il décide de choisir un État unitaire décentralisé dans un régime républicain, alors il n'hésitera plus à déclarer que, libéré, il prendra ses responsabilités au sein de la collectivité locale et de la collectivité nationale. Désormais, il a compris que toute analyse des réalités ne peut, en aucun cas, ignorer le poids et la portée de l'ethnicité et qu'objectivement, il est possible d'harmoniser intérêts de la Nation et intérêts des groupes de population régionale !



## Bibliographie

---

### Dictionnaire et Encyclopédie

*Le Nouveau PETIT ROBERT de la langue française*. Paris, Nouvelle édition 2010.

RAJEMISA RAOLISON. *Dictionnaire historique et géographique de Madagascar*, Ed. Ambozontany Fianarantsoa.

*ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS* 2005.

*RAKIBOLANA RAKIPAHALALANA*. Akademia Malagasy. Ed. New Print, Antananarivo 2005.

WIKIPEDIA, encyclopédie libre.

### Ouvrages généraux

CALLET (Rev. Père). *Histoire des Rois - Tantara ny Andriana*. Traduction par G. S Chapus et E. Ratsimba. Académie Malgache, Tananarive 1956.

CONDOMINAS, G. *Fokonolona et Collectivités Rurales en Imerina*. Ed. Berger-Levrault, Paris 1960.

DELIVRE, A. *L'Histoire des Rois Merina. Interprétation d'une Tradition Orale*. Ed. Klincksieck, Paris 1974.

DESCHAMPS, H. *Histoire de Madagascar*. Ed. Berger-Levrault, Paris 1972.

HUBSCH, Bruno. Ed. *Madagascar et le christianisme*. Histoire Œcuménique dirigée par. Ambozontany, Analamahitsy, Antananarivo 1993.

RAISON JOURDE, Françoise. *Bible et Pouvoir à Madagascar au XIXe. siècle*. Ed. Karthala, Paris 1991.

RAISON JOURDE, Françoise. Ed. *Les Souverains de Madagascar*. Etudes. Karthala, Paris 1983.

RAISON JOURDE, F. et S. RANDRIANJA. Ed. *La Nation Malgache au Défi de l'Ethnicité*. Ed. Karthala, Paris 2002.

RANDRIANJA, Solofo. Ed. *MADAGASCAR: Ethnies et Ethnicité*. Textes réunis et édités

### Articles

DOMENICHINI (J.P.). "Des populations régionales mais un seul peuple." Conférence tenue devant le Groupe de Travail sur les Droits Humains à l'Ambassade des États-Unis le 2 Juillet 2010.



#### A propos de l'auteur

**M. Raymond A Ramandibilahatra** est enseignant-chercheur au sein du département d'histoire, de la faculté des lettres et des sciences humaines de L'Université d'Antananarivo – Madagascar.

#### Impressum

Friedrich-Ebert-Stiftung  
Madagascar  
Lot V.A. 14 FA Tsiadana  
BP 3185  
Antananarivo 101  
Madagascar

Responsable  
Constantin Grund  
Représentant Résident de la Friedrich Ebert Stiftung

fon: +(261 20) 22 344 24 /-25 fax: +(261 20) 22 257 31  
e-mail : [info@fes-madagascar.org](mailto:info@fes-madagascar.org)  
<http://www.fes-madagascar.org>